

La CGT mobilisée à vos côtés pour la revalorisation des rémunérations

Communiqué CGT 22.09.2022

Sur fond d'inflation galopante et de perte de pouvoir d'achat, **les questions salariales et de reconnaissance professionnelle sont au cœur des préoccupations.**

Ces questions se posent de façon accrue dans notre collectivité marquée par une détermination à comprimer fortement la masse salariale.

Cela se traduit notamment par **un nombre d'avancements de grade extrêmement faible, des carrières bloquées, des salaires de contractuels non-revalorisés, pas de SÉGUR pour tous...**

La CGT mobilisée à vos côtés pour la revalorisation des rémunérations :

La CGT a organisé 3 réunions d'informations syndicales à ce sujet auprès de l'ensemble des professionnels des TAD le jeudi 15 septembre. **Près de 240 agents y ont participé et ont massivement exprimé leurs fortes attentes.**

Suite à ces réunions et aux décisions prises avec le personnel, la collectivité a reconnu dans un mail du 21 septembre la nécessité d'appliquer le SÉGUR.

Cependant, elle ne précise pas concrètement les modalités de versement, ni le périmètre des bénéficiaires et enfin, elle ne traite pas la question des « oubliés du Ségur ».

De plus, l'institution annonce qu'elle veut renoncer aux autres revendications légitimes et aux quelques avancées sociales qui s'amorçaient (revalorisation des bas salaires, plan de revalorisation et sensible amélioration du déroulement de carrière).

Un exemple : La CGT demandait un plan de promotion des titulaires et une revalorisation des contractuelles pour 30 % minimum du personnel. L'institution acceptait d'augmenter de 30 % le budget dédié, ce qui revenait par exemple à rendre possible un ratio d'avancement de grade de 13,3 % au lieu de 10 %, donc un mieux pour le personnel, mais bien loin des 30 % d'avancement de grade demandé par la CGT.

Or, même cette modeste avancée est à présent remise en question par la collectivité au prétexte que nous n'aurions pas actuellement « *les marges de manœuvre financières* » suffisantes ?!

Le département des Yvelines a pourtant les moyens financiers d'une juste reconnaissance de l'ensemble des professionnels de notre collectivité !

Aussi, la CGT reste mobilisée pour porter les attentes légitimes, notamment :

- SÉGUR pour tous
- Garantie salariale minimale pour tous (planchers de rémunération, mécanisme de maintien du pouvoir d'achat),
- Garantie d'évolution salariale pour tous (titulaire et contractuels),
- Transparence, Objectivité et Équité (évolution salariale, Régime indemnitaire, déroulement de carrière...).

Les autres organisations syndicales sont contactées pour porter dans l'unité ses revendications

